

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 23 juin 2022

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 24 JUIN 2022

Soutien des plus fragiles, nature en ville, culture et sécurité à l'ordre du jour

La prochaine séance du Conseil municipal, sous la présidence de Johanna Rolland, se déroulera vendredi 24 juin prochain à partir de 9h. Parmi les sujets à l'ordre du jour, le rapport d'activité 2021 du CCAS, le plan pleine terre pour plus de nature en ville, l'acquisition de l'église Saint-Luc au Breil, le renouvellement du marché des médiateurs de quartier et la pérennisation de l'aide au développement artistique pour les plasticiens.

Rapport d'activité 2021 du CCAS : la Ville de Nantes agit quotidiennement pour apporter des solutions concrètes aux Nantaises et les Nantais les plus fragiles

En 2021, le Centre communal d'action sociale de la Ville de Nantes (CCAS) a poursuivi son engagement pour soutenir les Nantaises et les Nantais les plus vulnérables et lutter durablement contre la précarité et l'isolement. En cette année 2021, marquée une nouvelle fois par la crise sanitaire et les effets de l'inflation qui ont impacté le reste à charge des ménages les plus précaires, le CCAS a poursuivi ses actions et s'est adapté pour apporter des réponses concrètes, en proximité. Des projets ont vu le jour en faveur de l'inclusion sociale, à l'exemple de l'accueil de jour familles ou du projet partenarial des 5Ponts pour un accueil des personnes à la rue, et d'autres ont été pérennisés comme Nantes Paysages Nourriciers ou le maintien des portages de repas à domicile avec une tarification solidaire adaptée.



Distribution Nantes Paysages Nourriciers © Céline Jacq - Ville de Nantes

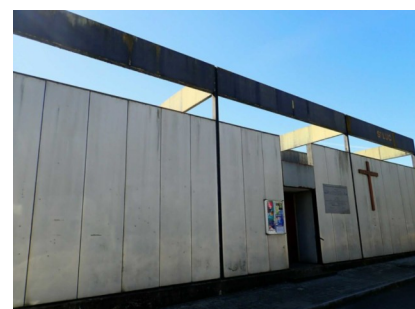


Le plan pleine terre, pour plus de nature en ville

Depuis de nombreuses années, la Ville de Nantes met en œuvre une politique ambitieuse en matière d'espaces verts et de nature en ville. Afin de lutter contre les îlots de chaleur, les inondations et contribuer au bien-être de ses habitants, la Ville de Nantes a pour ambition de développer son « capital vert » et d'équilibrer l'intensité urbaine avec une politique de désartificialisation des sols et de renaturation. Cette réponse se traduit notamment par un « Plan pleine terre ».

Acquisition de l'église Saint-Luc au Breil : de nouveaux usages au service des habitants et de la transformation du quartier

La Ville de Nantes va acquérir l'église Saint-Luc, auprès de l'Association Diocésaine de Nantes. Situé boulevard Pierre de Coubertin au Breil, au cœur du projet de transformation du quartier, ce bâtiment constitue l'opportunité d'un lieu ouvert aux habitants et qui répond à leurs aspirations. Ses usages seront définis collectivement, et dans un premier temps il s'agira d'un tiers-lieu. Après une phase de travaux, il pourra accueillir la bibliothèque municipale du quartier, associée à d'autres usages qui favorisent les échanges, la participation des habitants à la vie du quartier.



Sécurité et tranquillité publique : les médiateurs de quartier agissent en proximité

Regroupements, nuisances sonores, actes de malveillance, mais également rajeunissement de la délinquance... la Ville de Nantes souhaite renforcer ses dispositifs de prévention des violences ordinaires entre jeunes et de régulation des tensions entre habitants. Le renouvellement du marché des médiateurs de quartier, auprès de l'association OPTIMA, soumis au vote des élus en Conseil municipal, concourt à cet objectif ; il sera l'occasion de faire évoluer leurs effectifs et leurs missions, pour apporter une réponse à ces problématiques. Le dispositif complète sur le champ de la prévention sociale, les outils et dispositifs contribuant à la Tranquillité Publique, comme la Maison de la Tranquillité Publique, l'îlotage de proximité de la police municipale et l'extension de la vidéoprotection.



La Ville accompagne les artistes plasticiennes et plasticiens

Avec l'ambition d'être une « cité des artistes », la Ville de Nantes, en cohérence avec l'ensemble de sa politique culturelle, apporte une attention particulière aux artistes plasticiennes et plasticiens qui vivent, travaillent ou exposent sur son territoire. Après avoir décidé en début d'année d'un soutien exceptionnel à 110 artistes suite à la crise sanitaire, après concertation, elle consolide aujourd'hui son action avec un dispositif pérenne pour la rémunération des artistes exposés dans les lieux municipaux.

2021, retour des équilibres financiers d'avant crise sanitaire et niveau d'investissement inédit

Chaque année, le Compte administratif permet à la Ville de Nantes d'analyser l'exécution de son budget de l'année passée et les réalisations des services municipaux et organismes partenaires. Le Compte administratif 2021 affiche un montant total de recettes de 519,7 M€ (+ 9,5 %) et de dépenses de 514,9 M€ (+ 6 %).

Alors que 2020 avait été très marquée par la crise sanitaire (baisse d'épargne de 16,5 M€), l'exercice 2021, avec le recul de l'épidémie et la fin des restrictions sanitaires, a retrouvé les grands équilibres financiers d'avant crise. Les taux de réalisation des projets sont bons, 97 % en fonctionnement et près de 85 % en investissement. Cette situation illustre le choix par les élus d'un haut niveau d'investissement pour le territoire.

Les nouveaux noms des écoles des ZAC Champ de Manœuvre et Mellinet votés lors de ce conseil

Pour dénommer ses deux nouvelles écoles, jusqu'alors appelées Mellinet et Champ de Manœuvre, faisant référence aux ZAC où elles s'implantent, la Ville de Nantes lançait au printemps dernier une démarche de concertation, associant les enfants, enseignants, parents, animateurs et agents municipaux, puis les habitants. 3 noms ont été choisis par les enfants pour chaque école, puis choisis par les enfants puis soumis au vote des Nantaises et des Nantais du 15 avril au 15 mai dernier, :

- Germain Tillion, Colette de Jouvenel ou Yvonne Hagnauer pour l'école Champ de Manœuvre
- Hélène Brion, Maria Vérone ou Alice Guy pour l'école Mellinet

Les résultats du vote seront soumis aux élus lors du conseil municipal : l'école sur la ZAC Champ de Manœuvre sera nommée **Germaine Tillion** et celle de la ZAC Mellinet s'appellera **Alice Guy**

Qui étaient Germaine Tillion et Alice Guy ?

> Ethnologue, **Germaine Tillion** (1907-2008) entre dans la Résistance en juin 1940. Arrêtée en août 1942 et déportée en décembre 1943, elle est libérée en avril 1945. Après la guerre, elle reprend sa carrière universitaire et dédie ses recherches à la Seconde Guerre Mondiale et à la guerre d'Algérie. En 1999, elle est élevée à la dignité de Grand Croix de la Légion d'Honneur, et entre au Panthéon en mai 2015.

> Cinéaste française, **Alice Guy** (1873-1968) est la première réalisatrice de l'histoire du cinéma avec "La fée aux choux", tourné en 1896. Elle lègue au cinéma la création du rôle de metteur en scène et de nombreuses nouvelles techniques, comme l'utilisation des gros plans, la projection du film à l'envers ou encore l'utilisation d'animaux sauvages.

Cette démarche est une manière d'associer la participation et la parole des enfants, notamment au titre de la « Ville amie des enfants ». Elle rejoint aussi l'objectif de la ville d'honorer la trajectoire de femmes remarquables en féminisant les noms de rues et d'équipements, rendant ainsi les femmes plus visibles dans l'espace public.